
CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 23 juin 2016 à 18h30 heures,
Au siège de GRAND LAC

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1 AIX LES BAINS	T	Dominique DORD	Pouvoir de Françoise CARON
2 AIX LES BAINS	T	Marina FERRARI	
3 AIX LES BAINS	T	Renaud BERETTI	Pouvoir de Corinne CASANOVA
4 AIX LES BAINS	T	Marie-Pierre MONTORO	
5 AIX LES BAINS	T	Michel FRUGIER	
6 AIX LES BAINS	T	Joaquim TORRES	Pouvoir de Jean-Jacques MOLLIE
7 AIX LES BAINS	T	Christiane MOLLAR	
8 AIX LES BAINS	T	Evelyne FORNER	Pouvoir d'Isabelle MOREAUX
9 AIX LES BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
10 AIX LES BAINS	T	Corinne CASANOVA	Arrivée après la 44 ^{ème} délibération
11 AIX LES BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
12 AIX LES BAINS	T	Nicolas VAIRYO	
13 AIX LES BAINS	T	Véronique DRAPEAU	
14 AIX LES BAINS	T	Serge GATHIER	
15 AIX LES BAINS	T	André GIMENEZ	
16 BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	Pouvoir de Nicole FALCETTA
17 LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANCOIS	Pouvoir de Pierre HOCHARD
18 LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANÇON	
19 BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
20 BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	
21 DRUMETTAZ CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	Pouvoir de Gilles LAURENT
22 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX SPEYSER	
23 GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir de Robert CLERC
24 GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANCOIS	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
25 MERY	T	Eudes BOUVIER	
26 MERY	T	Nathalie FONTAINE	
27 LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	Pouvoir de Jean-Claude LOISEAU
28 MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	
29 MOUXY	T	Nicolas MARC	
30 ONTEX	S	Nadine BELAOUS	
31 PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
32 SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
33 TRESSERVE	T	Annie MOULIN	Départ après la 15 ^{ème} délibération
34 TRESSERVE	T	Eric COURSON	Départ après la 42 ^{ème} délibération
35 TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
36 VIVIERS DU LAC	T	Robert AGUETTAZ	Pouvoir de Martine SCAPOLAN
37 VOGLANS	T	Yves MERCIER	
38 VOGLANS	T	Martine BERNON	

16 communes présentes

Absents excusés :

AIX LES BAINS
AIX LES BAINS
AIX LES BAINS
AIX LES BAINS
AIX LES BAINS
AIX LES BAINS
LE BOURGET DU LAC
LE BOURGET DU LAC
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT
DRUMETTAZ-CLARAFOND

Isabelle MOREAUX-JOUANNET
Aurore MARGALLAN
Jean-Marc VIAL
Pascal PELLER
Jean-Jacques MOLLIE
Nathalie MURGUET
Françoise CARON
Pierre HOCHARD
Nicole FALCETTA
Gilles LAURENT

GRESY SUR AIX
GRESY SUR AIX
ONTEX
TRESSERVE
VIVIERS-DU-LAC

Robert CLERC
Elisabeth ASSIER
Jacques CURTILLET
Jean-Claude LOISEAU
Martine SCAPOLAN

Autres présents non votants :

Michel GOUDOUNEIX	Directeur Général des Services
Frédéric GIMOND	Directeur Général Adjoint
Françoise GRAVIER	Directrice Pôle Ressources
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique
Eline QUAY THEVENON	Assistante Direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 16 juin 2016 à laquelle était joint un dossier de travail de 421 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 49 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 37 présents (36 titulaires et 1 suppléant), et 49 votants.

Jean-Guy Massonnat est désigné secrétaire de séance.

HABITAT

ACTION 1 du Programme Local de l'Habitat

Aix-les-Bains - Attribution des aides à la construction pour les logements sociaux à Habitat et Humanisme pour l'acquisition amélioration d'un logement locatif en PLAI Avenue Saint Simond

Monsieur le Président indique qu'il convient d'appliquer les délibérations en date du 20 juin 2012 et du 3 juillet 2013 indiquant les conditions de versement de l'aide à la construction pour les logements sociaux.

Pour faciliter la production de logements aidés, et afin d'atteindre l'objectif de production fixé sur la durée du PLH soit 1110 logements locatifs publics et 405 logements en accession sociale, Grand Lac, Communauté d'agglomération du lac du Bourget a décidé de verser aux communes une aide à l'équilibre à hauteur de 50 € / m² de surface utile.

Au titre du PLH, la société foncière d'Habitat et Humanisme a sollicité Grand lac pour le financement de l'opération suivante :

- **34 avenue Saint Simond**: acquisition amélioration de 1 logement locatif en Prêt Locatif Aide Intégration (PLAI) soit une aide de **5 300 €**,

L'aide sera versée à la commune d'Aix-les-Bains en deux parties :

- 50% au démarrage des travaux sur présentation de l'ordre de service,
- 50% à la fin des travaux sur présentation de la déclaration d'achèvement des travaux.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal en section de fonctionnement, service 1173 selon le mode AE/CP voté lors du Conseil communautaire du 14 janvier 2016 soit un montant total de 1 329 000 € sur 6 ans dont 586 123.25 € ont déjà été payés et 235 611.25 € sont engagés à ce jour.

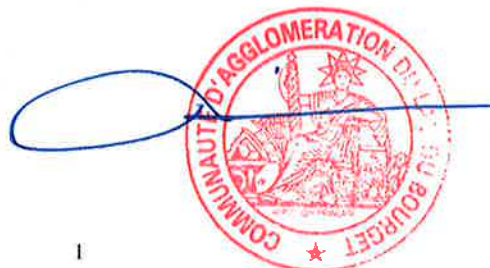
Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE le Président à procéder au versement des aides au logement à la commune d'Aix-les-Bains pour un montant total de **5 300 €**.

Aix-les-Bains, le 23 juin 2016

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 58
- Présents : 35
- Votants : 47
- Pour : 47
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Habitat - Action 1 du programme local de l'habitat - Aix-les-Bains - Attribution des aides à la construction pour les logements sociaux à Habitat et Humanisme pour l'acquisition amélioration d'un logement locatif en PLAI - Avenue Saint Simond

Date de transmission de l'acte : 27/06/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 27/06/2016

Numéro de l'acte : d1440 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-247300049-20160623-d1440-DE

Date de décision : 23/06/2016

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.5. Politique de la ville-habitat-logement